



Assemblée générale de l'APE des écoles publiques

05/10/2022

Présentation de l'APE et des membres du bureau	1
Rapport moral et bilan financier de l'année 2021-2022	2
Actions 2022-2033	3
Réunions 2022-2023	4
Investissement des parents	4
Renouvellement du bureau	4
Question diverses	5



Présentation de l'APE et des membres du bureau

L'association des parents d'élèves :

- récolte des fonds pour financer les projets de l'école par le biais de diverses manifestations (vente de chocolats, sapins, loto, goûters, fête de l'école,...).
- a pour membres tous les parents/tuteurs des élèves de l'école.
- a un bureau constitué d'au moins un-e président-e, un-e trésorier-e. Tous les membres du bureau sont des bénévoles.
- a besoin de membres actifs pour vivre (contributions de tous ordres, organisation, logistique,...), dans le respect, la bienveillance et selon les disponibilités et les volontés d'investissement de chacun.
- est l'occasion de faire connaissance et d'échanger avec d'autres parents (ce qui permet, entre autres, de relayer les informations) !

Bureau sortant

- Clémentine LAFERTE, présidente
- Magali MORLIER, co-présidente
- Noëlla LE GLOANNEC, trésorière
- Géraldine FURGHIERI, co-trésorière
- Virginie HOFMAN, secrétaire
- Pascal CROUZET, co-secrétaire

Rapport moral et bilan financier de l'année 2021-2022

Le bilan montre une belle reprise suite à la crise sanitaire.

LIBELLÉS	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Goûter/Marché de Noël	-345,77	1303,9	958,13
Sapins	-954,5	1326	371,5
Chocolats	-3753,27	4944,13	1190,86
Opération Fleurs & Nature	-495,39	664,85	169,46
Carnaval	-179,71	381,5	201,79
Braderie	-84,96	1021,5	936,54
Photographie	0	590,28	590,28
Fête de l'école	-4310,18	6794,42	2484,24
Divers	-882,29	377	-505,29
Don à l'école	-5000		-5000
Fond de roulement 2022-2023	-1390		-1390
TOTAL	-17396,07	17403,58	7,51



Évolution du bénéfice et des sommes allouées à l'école :

Année	Bénéfice	Versement à l'école
2017-2018	6 901.15 €	6 000 €
2018-2019	5 872.20 €	5 000 €
2019-2020	1 404.20 €	660 € (Don CM2 fin année) + 1 200 €
2020-2021	0 €	0 €
2021-2022	6 397,51 €	5 000 € *

* dont acompte de 2 500 € pour la classe de mer.

Un chèque de 5 000 € a été remis à l'école, représentée ce jour par Delphine MONNIER, directrice des écoles publiques et Carine MESNIL.

Actions 2022-2033

Ci-dessous les actions proposées par l'APE sur l'année 2022-2023 (l'ensemble des actions peuvent être amenées à être modifiées en cours d'année et seront soumises aux conditions sanitaires en vigueur) :

- Photos de famille (samedi 22 octobre - Ar Miltamm).
- Partenariat MJC pour Halloween (lundi 31 octobre - Lieu à déterminer).
- Chocolats (commandes courant novembre).
- Goûter de Noël / autre action à déterminer (vendredi 2 décembre - école).
- Sapins (vendredi 2 décembre - école).
- Loto (vacances d'hiver : 19/02 ou 26/02 - Salle Georges Brassens).
- Carnaval (vendredi 14 avril 2023 - école).
- Chasse aux trésors (date exacte à déterminer - a priori pendant le festival Vagabondages).
- Fête des écoles (samedi 1er juillet - école. Date définitive, demandée par la directrice).

La plupart des actions sont prévues 1 an à l'avance, car les réservations de locaux municipaux se font en concertation avec les autres associations et la municipalité de Servon.

Toutefois, il se trouve que, cette année, l'ArtCom débute son marché de Noël dès le vendredi après-midi, en même temps que le traditionnel goûter/marché de Noël de l'école. **Cela va impacter le marché de Noël de l'école** qui risque beaucoup d'avoir moins de parents créateurs et moins de visiteurs. L'APE réfléchit à d'autres manifestations qu'un marché qui ne serait pas en concurrence avec l'ArtCom. L'équipe enseignante va aussi réfléchir de son côté en conseil des maîtres pour aider à rassembler les familles pour cette action.



Réunions 2022-2023

Elles auront lieu à l'Ar Miltamm dans la salle d'activités. Les réunions mensuelles ont lieu les mercredis, habituellement une fois par mois, à 20h30.

Les dates sont les suivantes :

- 9 Novembre 2022, puis 16 - 23 - 30 (soirées bricolage pour le marché de Noël - à confirmer).
- Décembre 2022 - Pas de réunion.
- 25 Janvier 2023.
- Février 2023 - Pas de réunion.
- 1er et 22 Mars 2023.
- 12 Avril 2023 (préparation des paquets de bonbons pour le carnaval).
- 10 et 31 Mai 2023 (préparation de la fête de l'école).
- 21 et 28 Juin 2023 (préparation de la fête de l'école).

Les membres impliqués dans une action pourront se rencontrer en dehors de ces réunions.

Investissement des parents

Le plus grand investissement dont l'association a besoin, ce sont les parents :

✨ Plus nous sommes nombreux, moins on a de choses à faire ! ✨

Exemples de contributions :

- Aide à l'organisation des actions via les "commissions actions" (des fiches événements servent de support) :
 - Organisation en amont (réservations, commandes, réception des livraisons,...)
 - Logistique (préparation de lots, des commandes de chocolat, de paquets de bonbons,...)
- Communication :
 - mails (aide à la rédaction).
 - papier (préparation du support).
 - site web (rédaction, publication des articles, gestion administrative du site).
 - Facebook (en relais des autres canaux de communications).

Sans compter les contributions ponctuelles sur place (gâteaux, installation, ventes, service, rangement,...) !

 Possibilité de s'inscrire au groupe Whatsapp des membres actifs : il suffit d'envoyer à apeservon@gmail.com ses nom, prénom et numéro de téléphone mobile. 



Renouvellement du bureau

La composition du bureau doit être formée au minimum d'un·e président·e et d'un·e trésorier·e :

Candidat	Fonction	Votes		
		Pour	Contre	Abstention
Clémentine LAFERTE	Présidence	12		
Magali MORLIER	Co-présidence	12		
Noella LE GLOANNEC	Trésorerie	12		
Géraldine FURGHIERI	Co-trésorerie	12		
Virginie HOFMAN	Secrétariat	12		
Pascal CROUZET	Co-secrétariat	12		

Nombre total de votants : 12.

Le bureau a été entièrement reconduit à l'identique. **Il souhaite toutefois insister sur la nécessité de préparer la relève**, car les enfants des membres du bureau grandissent et dès l'année prochaine, certains ne se représenteront pas.

Question diverses

Pas de question.

Fin de l'Assemblée Générale - 22h.